



## ASSEMBLEE GENERALE 2026

Vendredi 23 janvier

### Mandat

Mme, M., (prénom, nom)

\_\_\_\_\_,  
ne peut être présent(e) à l'assemblée générale du Canoë kayak Club  
d'Auray

Mme, M. (prénom, nom) (licencié au CKC Auray

\_\_\_\_\_, me représentera à  
l'assemblée générale du 23 janvier 2026.

Date : \_\_\_\_\_

Signature :

Chaque personne ne peut porter plus de deux mandats en plus de son vote.